loi, la masse du peuple aura été dépossédée de ses foyers, elle sera plus maniable et elle se gouvernera mieux grâce à l'influence du bras vigoureux du gouvernement, actionné par un pouvoir central disposant de grands moyens d'action dirigé par les principaux financiers. Une population sans foyers ne se querellera pas avec ses chefs.

M. CAHAN: Est-ce là un extrait d'une publication de l'association des banquiers?

M. EVANS: C'est une citation du Banker's Magazine.

M. CAHAN: Du Canada?

M. EVANS: Des Etats-Unis, en date du 26 août 1920.

M. CAHAN: Qui en est l'auteur?

M. EVANS: J'en lirai un autre alinéa.

M. CAHAN: S'il vous plaît, dites-nous qui a écrit cela, pour que nous puissions en juger.

M. EVANS: Je l'ai cuerlli dans le Banker's Magazine.

M. FOSTER: Qui est responsable de l'article contenu dans cette publication? Il doit avoir un auteur.

M. EVANS: C'est le Banker's Magazine. C'est la voix de cette publication.

M. FOSTER: Dois-je comprendre que mon honorable ami dit qu'il s'agit d'un éditorial du Banker's Magazine?

M. EVANS: C'est comme cela que je l'interprète.

M. CAHAN: Je ne le crois pas.

M. EVANS: Un autre alinéa de ce périodique se lit comme suit:

L'histoire se répète en cycles réguliers. Cette vérité est bien connue de nos principaux hommes qui sont à constituer un impérialisme financier pour gouverner l'univers. En divisant ainsi les électeurs, nous pouvons arriver à les faire gaspiller leur énergie dans la lutte autour de question qui sont sans importance pour nous, sauf en notre qualité de professeurs...

Je dirais des traîtres.

...de la masse. De cette façon discrète nous pouvons obtenir pour nous ce qui aura été projeté et exécuté avec succès.

Maintenant le député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan) pourra encore, comme il l'a déjà fait, mettre mon discours au rang des divagations de quelqu'un d'origine étrangère ou atteint de la maladie de Bright au point d'en perdre l'intelligence.

M. CAHAN: Non, je prétends que son esprit de justice est affecté par la lecture de ce livre.

M. EVANS: Je désire faire savoir à la Chambre que le temps n'est pas éloigné où la meilleure chose à faire et la plus sûre, pour

les gouvernements et pour toutes les législatures, sera de travailler à créer un commonwealth véritablement coopératif; et l'Etat, avant qu'il soit bien longtemps, va être forcé de remplir les fonctions maintenant aux mains des capitalistes et de leurs subalternes stylés. Je prétends aujourd'hui que ce qui se passe en Angleterre nous est une leçon. Avant de faire des reproches aux ouvriers anglais et même à nos propres mineurs de la Nouvelle-Ecosse, songeons donc à la situation de ces gens qui sont des êtres humains comme nous. Ces potentats de l'industrie ont réussi à grouper des agglomérations énormes d'ouvriers qui n'ont pas plus d'intérêt dans l'entreprise ou dans le produit de leur travail que n'en avaient jadis les esclaves des états du Sud dans le coton qu'ils cultivaient et qu'ils récoltaient. Pour que l'industrie jouisse de la paix, il faut intéresser l'ouvrier. Il faut l'associer à l'entreprise et non pas, comme on le fait maintenant, veiller à ce qu'il reçoive le minimum de rémunération auquel le patron puisse obtenir ses services, ce qui fait qu'il n'a pas d'autre intérêt dans la vie que son salaire quotidien. Nous en sommes arrivés là par certaines étapes durant les quarante ou cinquante dernières années: d'abord, l'instruction obligatoire, en second lieu le droit de suffrage, et ensuite, l'organisation. Les choses ne se passeront plus comme autrefois. Les lois de privilège tuent le patriotisme. Il faut qu'un homme ait un intérêt dans l'Etat. Attribuez-lui quelque responsabilité, et la paix régnera. L'Etat se compose d'individus, non pas entièrement de ressources naturelles. Les ressources naturelles de l'Etat doivent être utilisées pour l'Etat. Le travailleur est autant l'Etat que le directeur de finance ou d'industrie. Le Canada n'est pas renfermé rue Saint-Jacques, à Montréal, ou rue King, à Toronto, ou même dans les bourses, d'un littoral à l'autre.

Une VOIX: Ni dans les Prairies.

M. EVANS: Notre premier devoir, au pays, consiste à reconnaître les droits des cultivateurs et des ouvriers et je dirai ceci: malgré toutes les dispositions du budget, cette année, et bien que je le regarde d'un bon œil, dans un sens, il ne tient aucun compte des cloisons établies entre les diverses classes par la législation. Il ne contient guère de dispositions de nature à diminuer le coût de la vie pour l'ouvrier ou à promouvoir un régime plus équitable d'industrie.

Les faits dernièrement mis au jour dans l'argumentation pour et contre les droits sur les automobiles, indiquent clairement jusqu'où peuvent aller dans notre pays les potentats

[M. Evans.7